

Téléphone: 04 67 82 70 83 Fax: 04 67 82 73 90 E.mail: mairielanuejols@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUEJOLS DU 28 AOUT 2020

Présents: Manon ALTOUNIAN, Virginie BOYNE, Mathieu EVESQUE, Evelyne FURSTOSS PASTORE, Marie-Paule GERACE CORBON, Stéphane GERMAIN, Hervé MONTEILS, François TEISSIER, Géraldine TRONG, Alexandre VIGNE,

avec la participation de SYLVIE BOYER-CAUSSE (secrétaire de Mairie de Lanuéjols)

Absents

Excusés/ Géraldine CARTAYRADE

ORDRE DU JOUR

- Présentation du dossier « Aménagement de la place »
- Délibération de demande de subvention DETR pour l'Aménagement de la Place –
 2ème tranche
- Délibération pour désigner le signataire de l'avenant à la subvention de l'Europe pour la cuisine avec le GAL Cévennes
- Tour de France
- Rentrée scolaire
- Assainissement du hameau des Mazes
- Droit de préemption urbain : Vente par l'Association Diocésaine de NIMES
- Subventions
- Point sur les appels d'offres (Voirie et Lotissement)
- Réunion publique du 29 août
- Permis de construire et critères esthétiques
- Aide aux commerçants (COVID 19)
- Questions diverses

COMPTE RENDU

1- Présentation du dossier « Aménagement de la place » :

L'architecte, Gilles Amphoux, a retravaillé le projet et il a envoyé des photos faites par ordinateur. Le souhait général est plus de courbes et des marches en arrondi, une rambarde moins pointue ainsi qu'une sortie de la fontaine surélevée par un rebord de 40 pour s'asseoir et arrêter les boules.

Un surcoût est possible pour l'évacuation des eaux de pluie. Tous les arbres sont conservés. Les guirlandes devraient pouvoir être posées pour Noël.

La 1^{ère} tranche devait être commencée avant la fin 2020, mais en réalité cela ne sera vraisemblablement pas possible avant février 2021.

2- <u>Délibération de demande de subvention DETR pour l'Aménagement de la Place</u> – <u>2ème tranche</u>:

Votée à l'unanimité des 10 présents.

3- <u>Délibération pour désigner le signataire de l'avenant à la subvention de l'Europe pour la cuisine avec le GAL Cévennes :</u>

Délégation de signature accordée à Stéphane Germain, pour conclure cette opération, votée à l'unanimité.

4- Tour de France:

Compte tenu de la traversée de Lanuéjols par les véhicules techniques du Tour de France dans l'après-midi du 3 septembre et de la mise en sens unique de la départementale dans le sens Aigoual-Millau, le maire a pris un arrêté de fermeture de l'école de Lanuéjols pour toute la journée du 3 septembre.

Les cars CAUSSE n'ont pas l'autorisation de changer d'itinéraire.

Diffusion a été faite aux artisans, commerçants, agriculteurs et populations.

Problématique : il nous faut mettre en place des barrières de protection et assurer la présence de personnes volontaires en surveillance aux axes principaux. Stéphane Germain. se propose d'être positionné rue du Mandarous, Virginie Boyne avec son mari, au croisement des Pompiers, Géraldine Trong .sur la place, François Teissier au Rond-point de l'entrée du village. Ils seront aidés par les employés municipaux et équipés de gilets

Quelques guirlandes de type fanion ont été achetées par la mairie et pourront être réutilisées.

5- Rentrée scolaire :

Un assouplissement des règles est prévu par le protocole de l'Education nationale : un seul nettoyage par jour, distanciation si possible, la cantine reprend dans les locaux ; la garderie reprend aussi dès le 1^{er} jour, matin et soir.

Les parents devront être informés le plus vite possible (le samedi 29/08/20)

DÉPARTEMENT DU GARD

Commune de LANUEJOLS

Les enfants seront au nombre de 22 sur Lanuéjols et 23 à Trèves (dont 13 de Lanuéjols, 2 de Dourbie et 1 de Revens).

L'institutrice avait fait une liste de travaux qui seront réalisés au mieux avant la rentrée scolaire ou dans les premiers jours pour ceux qui nécessiteront son avis. Le devis pour des moustiquaires s'élève à 622 euros pour 2 fenêtres, nous allons voir si une solution plus économique est possible.

Le téléphone fixe de l'école est réparé après de nombreux appels au service de maintenance.

6- Assainissement du hameau des Mazes :

La mairie a reçu une réponse par courrier de Patrick LIBOUREL qui cède pour l'euro symbolique le terrain du GFA « la Malautier »nécessaire pour faciliter la réalisation du système d'assainissement pour le hameau.(voir courrier en annexe).

7- <u>Droit de préemption urbain : Vente par l'Association Diocésaine de NIMES :</u>

Le diocèse de Nîmes a signé un compromis de vente avec la famille Martin pour le terrain situé derrière l'église. La mairie étudie la possibilité de préempter comme elle en a la possibilité, compte tenu de l'intérêt général dans la cadre de la prévention des risques d'inondation des rues de l'ancien porche, du Mandarous et de la place. Monsieur Vincent Martin, lors d'une rencontre en mairie, a présenté ses souhaits concernant cette acquisition : envisager un accès à sa propriété par ce terrain, éviter du voisinage et avoir une réserve pour une éventuelle construction pour ses enfants.

L'intérêt pour la commune qui est propriétaire des parcelles mitoyennes est de constituer une zone d'absorption des eaux pluviales pour se prémunir des fortes précipitations qui descendent par les escaliers de la rue de l'ancien porche. Ce problème ayant fait l'objet d'une pétition adressée à la mairie, depuis juin 2019, par les riverains (voir documents en annexe).

Après débat, la décision de préempter est votée : Contre=0, Abstention=4, Pour= 6

Le maire est chargé de mettre en œuvre le document de préemption avant le délai imparti (fin aout), de contacter l'architecte Gilles Amphoux, pour étudier la possibilité de rajouter un exutoire en prévision, dans les travaux de la place. Un projet global devra être mis à l'étude après acquisition par la commune. Une proposition de prix sera faite au vendeur. Les domaines seront sollicités pour avis.

8- Subventions:

ASP: demande de l'association les Soins palliatifs dans le Gard, équipe de 7 personnes « écoutants » au Vigan. Formation: psychologues. Un travail d'information est possible au sein du village (pour le personnel soignant); Une conférence gratuite sur la fin de vie et le rôle des aidants est envisageable. **Une subvention de 50€ est votée**.

ART'RËVES : subvention ramenée à 50% compte tenu de l'absence d'activité liée aux mesures sanitaires.

9- Point sur les appels d'offres (Voirie et Lotissement) :

Les deux dossiers sont en préparation et les appels d'offres seront publiés dans les prochaines semaines.

10- Réunion publique du 29 août :

La réunion publique de présentation du nouveau conseil municipal et de son projet sera accompagnée par « Les TONTONS SWINGUEURS » prestation musicale gratuite de 18h30 à 20h, avec respect des gestes barrières (assis, lavage des mains et distanciation physique). (voir document en annexe).

11-Permis de construire et critères esthétiques :

Proposition de travailler à la réalisation d'un petit cahier des charges qui serait intégré à la carte communale pour définir quelques critères et préserver l'esthétique du village lors des demandes de permis de construire.

12- Aide aux commerçants (COVID 19):

La Préfecture a accepté la délibération du CM du 24 avril dernier, compte tenu de la situation exceptionnelle liée à la Covid, mais sans valider. La Trésorerie souhaite un avis de la préfecture ce qui bloque pour l'instant le versement aux intéressés.

13- Questions diverses:

SIAEP : mardi 1^{er} septembre aura lieu la réunion du Syndicat du Causse Noir avec l'élection du nouveau président. Stéphane Germain sera candidat et Régis Cartayrade se présentera au poste de vice-président. Lanuéjols sera représenté par ses 4 délégués : Stéphane GERMAIN Alexandre VIGNE, Virginie BOYNE, François TEISSIER.

Election des 3 Sénateurs du Gard : Alexandre VIGNE organisera une consultation (vote à bulletin secret) pour représenter l'expression du CM en tant que « grand électeur » et rencontrera les candidats.

Le Point sur la saison culturelle : Evelyne Furstoss-Pastore demande quelles prestations il est possible de maintenir, en raison des dispositions sanitaires nationales :

- La compagnie BAO, le 10 octobre à 18h;
- Spectacle dans le cadre du « jour de la Nuit » PNC, le spectacle prévu « 60 minutes pour sauver mon couple » ;
- la fête des jeunes, le dernier weekend de septembre, est annulée ;
- le RAM DAM;
- le Loto des écoles, l'Amicale ne sait pas encore si il pourra être maintenu et dans quelles conditions ;
- spectacle GOSPEL prévu le 5 décembre ;

DÉPARTEMENT DU GARD

Commune de LANUEJOLS

- le 20 décembre, Compagnie AMARANTE (Spectacle, « un choux en hiver » pour les enfants de 3 à 10 ans, durant 35 minutes, à partir de 16h à la Salle des fêtes. Pas de goûter prévu, un goûter individuel est à prévoir.

Pas d'impression de la plaquette du programme d'automne, seuls des flyers et affiches seront prévus pour la publicité des spectacles, en fonction de ce qu'il sera possible de réaliser.

PERSPECTIVES 2021 : proposition de spectacle Son et Lumière de l'Eglise ; spectacle et animation de la place à définir pour l'été 2021 ; Installation de lumières avec parcours et contes.

Informations sanitaires à voir avec les utilisateurs des salles communales : Evelyne Furstoss-Pastore référente COVID-19rappelle les conditions à mettre à œuvre : recensement des zones à risques (salle des fêtes, foyer, réunions du 3^{ème} âge, association de gym, terrain de boules de Montjardin...), diffusion d'information et affichage des recommandations et protocoles.

Travaux de rénovation des sanitaires garçons de l'école : Virginie rappelle que ces travaux doivent être prévus pour permettre la création de sanitaires adaptées aux personnes et élèves handicapés.

Suivi des impayés de la cantine : le maire suit ce dossier, une solution a été trouvée, en accord avec la famille, pour l'étalement de la dette sur 10 mois.

Véhicule municipal : Hervé Monteils déclare que le C15 qui sert à l'entretien du village ne passe pas au contrôle technique, vu le nombre de réparations à effectuer et son âge. Il faudrait prévoir et rechercher un véhicule d'occasion pour le remplacer.

Implication au Parc National des Cévennes : Virginie.Boyne sera la nouvelle élue référente pour le PNC en remplacement d'Alexandre Vigne, élu vice-président du PNC au titre de la représentation de la communauté de communes.

Chantier participatif : à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Parc, des chantiers participatifs avec bénévoles sont proposés dans le cadre d'un projet de rénovation, pour un montant de 1500€ d'aides et la mise à disposition de 2 techniciens (personnel du Parc). Un projet de rénovation du Four à chaux (chemin de Montjardin à La Mouline) a été proposé, bien que hors délais.

Cuisine centrale : un remplacement de 5 semaines a été effectué par Gérard durant l'été, pour permettre les congés d'Aurélia. Une réunion est prévue à la rentrée de septembre pour faire le point sur le fonctionnement et envisager le développement des circuits courts.

Voiture électrique : une cloison n'est pas nécessaire, un bac avec rebord est suffisant.

Terrain en vendre à La Mouline: il s'agit d'un terrain jouxtant la salle des fêtes qui permettrait de créer un parking pour les habitants.

DECISION d'achat : VOTE : 0 Contre, 1 Abstention, 9 Pour.

Fin de séance à 0H10